

**2010/2892 - Programmation financière complémentaire 2010 au titre du plan local pour l'insertion et l'emploi et du volet emploi-insertion du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon** (Direction du Développement Territorial) (BMO du 04/10/2010, p. 2014)

Rapporteur : Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, rapporteur : Un avis favorable est donné sur ce dossier qui concerne la programmation complémentaire du plan local pour l'insertion et du volet emploi-insertion dans le cadre du CUCS. Je voudrais juste rappeler deux chiffres : au 30 juillet 2010, ce sont 2.500 Lyonnais qui ont pu bénéficier des mesures d'insertion et 33 % de ces personnes étaient en quartier prioritaire.

Je rappelle également que la Ville de Lyon maintient son aide au même niveau que la dernière fois, ce qui n'est pas le cas du Fonds Social Européen qui baisse énormément, ce qui nous oblige à prioriser nos actions autour de cinq axes : l'accueil des personnes les plus éloignées de l'emploi dans nos pôles de proximité que sont Gerland, la Duchère et Mermoz ; l'accompagnement renforcé à la recherche d'emploi ; la mise en situation de travail au sein des structures d'insertion ; l'accès à la formation et enfin l'aide au frein à l'emploi que sont le logement et la mobilité notamment.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous ne pouvons qu'approuver une programmation pour l'insertion et l'emploi qui vient compléter la programmation déjà riche votée précédemment.

Si la progression du chômage à Lyon en un an, selon les derniers chiffres, est nettement moins marquée qu'à l'échelon national, elle représente toute de même 2.000 demandeurs d'emplois supplémentaires, avec ce que cela représente de drames dans chaque famille touchée. Et ce, malgré les efforts conséquents de la Ville de Lyon, dont l'ouverture prochaine d'une nouvelle antenne de la Mission Locale dans le 7<sup>e</sup>, est un des signes. Malgré les tentatives de diversion, l'emploi, toutes les enquêtes l'attestent, reste le principal souci des Français.

La Mission Locale a joué un rôle important et croissant en 2009 dans l'accompagnement des jeunes de notre ville vers l'emploi, avec plus de 8.000 jeunes suivis, dont plus du tiers issus d'un quartier inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, et 509 jeunes de plus par rapport à l'année précédente. Mais nous pouvons craindre, avec la baisse annoncée des crédits d'Etat sur les missions locales, une diminution de ses capacités.

Le chômage des seniors a fortement augmenté (plus de 14 % à Lyon et plus de 18 % en France). Les demandeurs d'emplois de plus de 50 ans sont désormais plus nombreux que ceux de moins de 25 ans. A ce sujet, comment croire un gouvernement qui s'est obstiné à repousser l'âge légal de la retraite à 62 ans, quand la majorité des seniors sont actuellement au chômage ?

Enfin, dernière remarque, nous approuvons dans la programmation présentée la diversité des approches, des actions, des domaines d'intervention, du domaine sportif ou artistique, au chantier de réaménagement des rives de Saône, malgré pour ce dernier, les difficultés à mettre en œuvre les clauses d'insertion dans les marchés publics.

Mais nous sommes inquiets : que vont devenir tous ces efforts, toutes ces actions, qui sans rentrer dans nos compétences normales font pour nous partie des priorités, avec le gel annoncé par le gouvernement des crédits aux collectivités et la prochaine réforme de celles-ci ?

Merci.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)